

9^{ème} congrès RIODD, Bordeaux, 1^{er}-3 oct. 2014

Construction d'une méthode institutionnaliste d'évaluation d'impact de la responsabilité sociale et environnementale dans l'agro-industrie

Le cas de la banane au Cameroun

Thomas Borrell - CREG, Grenoble-Alpes

Ludovic Temple - Cirad, UMR Innovation, Montpellier

Jean-Pierre Chanteau - CREG, Grenoble-Alpes

Nicéphore Assoua Elat - Département d'Histoire, Yaoundé I

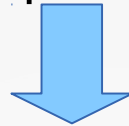
Contexte

- Limites de l'approche « standard » de la RSE :
 - i) lecture des problèmes de développement en termes d'externalités
 - ii) réponse à l'impuissance de la puissance publique (« state failure »)
- Limites de l'évaluation orientée RSE managériale (« donor-driven ») et du présupposé libéral de l'impuissance de l'État

=> Approche systémique,
avec une méthode institutionnaliste

Objectifs théoriques

Question de recherche : Quel est l'impact territorial des démarches de RSE des entreprises de la filière banane ?



Extension socio-politique de l'évaluation de l'impact microéconomique de la RSE :

- principe du « double-effet » [Giraud, Renouard : 2010]
- « système socio écologique » et analyse des changements institutionnels [Ostrom : 2011 ; Ostrom et Basurto : 2011 ; Chanteau et Labrousse : 2013]

=> « Quels changements institutionnels les démarches de RSE managériale produisent-elles ? »

Objectifs théoriques

Hypothèse spécifique à tester :

Sous certaines conditions à préciser, les actions de RSE managériale transforment la structure des rapports sociaux : pas d'effet « gagnant-gagnant » et réduction des *capabilities* (limitation du débat sur les alternatives à la RSE managériale)

Une « grammaire institutionnelle »...

- Approche « ostromienne » : Institutional Analysis Development (IAD) framework [Ostrom : 2011]

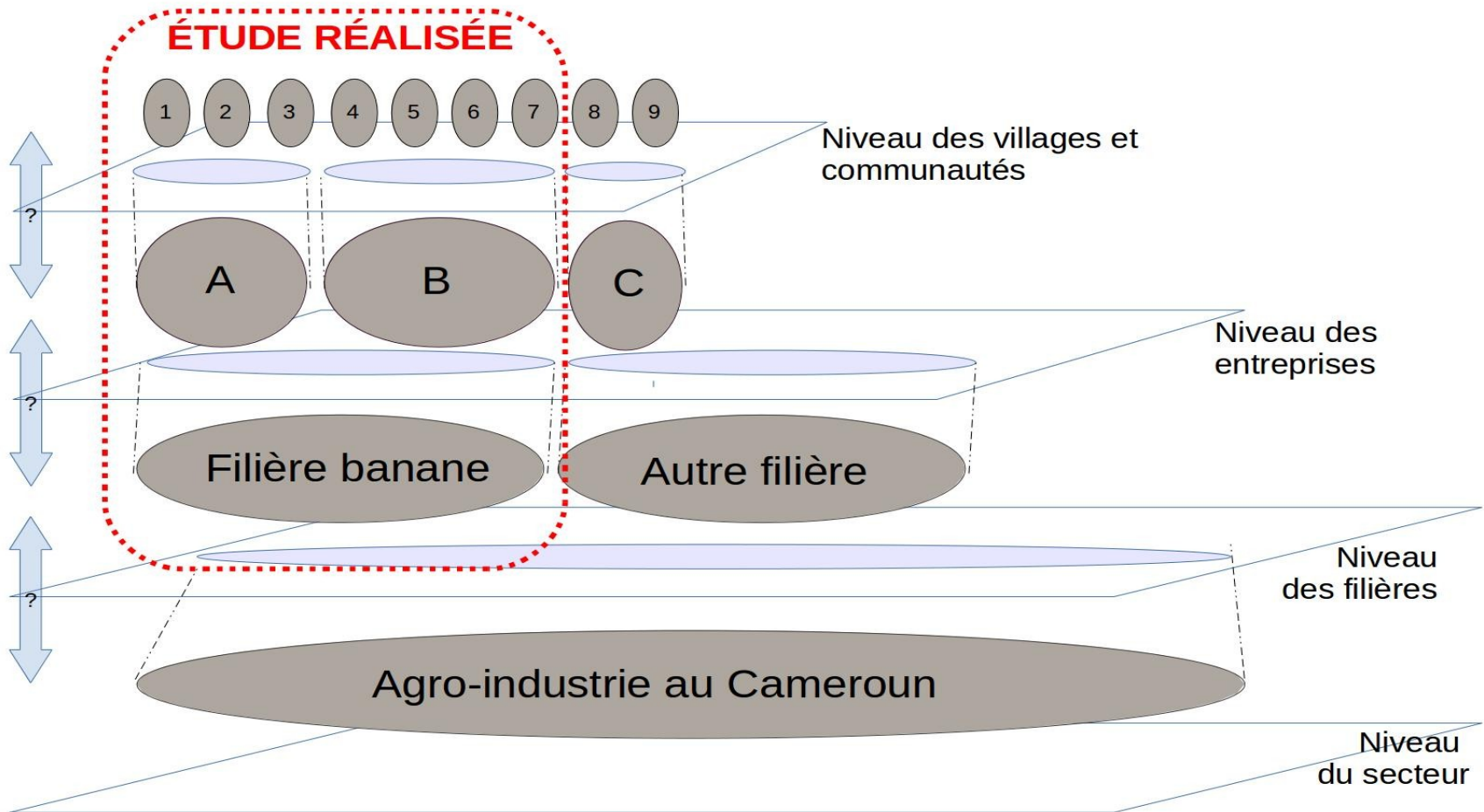
=> Caractérisation de la « situation d'action », des « acteurs », des jeux de « règles » (règles, normes, stratégies partagées) :

1. règles de définition des rôles
2. règles d'accès aux rôles
3. règles d'allocation des ressources
4. règles sur les procédures de décision collective
5. règles d'information
6. règles de contribution-rétribution
7. règles délimitant les usages possibles des ressources

[Chanteau, Labrousse : 2013, à partir de Ostrom, Basurto : 2011]

... multi-dimensionnelle

- faiblesse des variables nécessaires à l'action coopérative
- désordre: droits écrit et coutumier, corruption



RSE et choix de développement

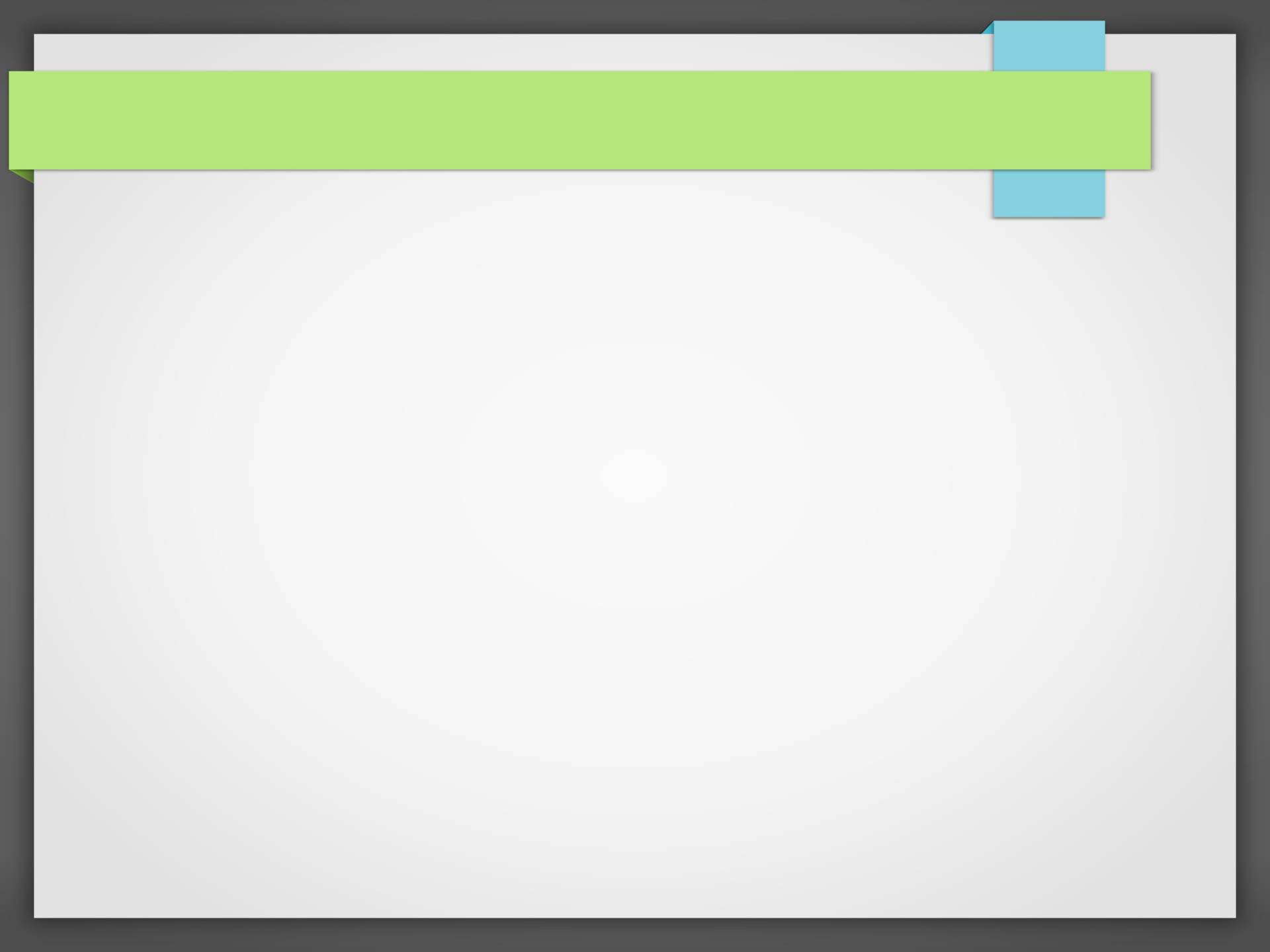
2 questions spécifiques à explorer

- i) quel impact des démarches de RSE managériale sur les règles de gestion du foncier, « common pool resource » ?

- ii) Quelles sont les conditions qui expliquent les effets négatifs d'une RSE managériale sur les *capabilities* (processus politiques, règles délibératives...) ?

Références bibliographiques citées

- BARTHÉMÉLY D., NIEDDU M., VIVIEN F.-D. [2004] « Externalités ou production de patrimoines ? – Les enseignements de travaux récents sur l'agriculture et l'environnement », *Géographie, économie, société* 3/2004 (Vol. 6), p.331-352
- CHANTEAU, J.-P., LABROUSSE, A. [2013] « L'institutionnalisme méthodologique d'Elinor Ostrom : quelques enjeux et controverses », *Revue de la régulation*, n°14, 2e semestre, <http://regulation.revues.org/10555>
- GIRAUD J., RENOUARD C. [2010] « Mesurer la contribution des entreprises extractives au développement local », *Revue française de gestion* 9/2010 (n° 208-209), p.101-115
- OSTROM E. [1990] *Governing the Commons - The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press, 280 p.
- OSTROM E. [2011] « Background on the Institutional Analysis and Development Framework », *Policy Studies Journal*, 39, p. 7-27.
- OSTROM E., BASURTO X. [2013] « Façonner des outils d'analyse pour étudier le changement institutionnel », *Revue de la régulation*, n°14, 2e semestre (En ligne : <http://regulation.revues.org/10437>)
- SCHLAGER E., OSTROM E. [1992] « Property rights regimes and natural resources : a conceptual analysis », *Land Economics* 68(3), août 1992, pp. 249-262



RSE et choix de développement

i) quel impact sur les règles de gestion du foncier ?

- Le foncier agricole comme « common pool resource » :
« un système de ressource suffisamment important pour qu'il soit coûteux (mais pas impossible) d'exclure ses bénéficiaires potentiels de l'accès aux bénéfices liés à son utilisation » [Ostrom : 1990 ; 44]
- Distinguer les différentes catégories d'utilisateurs selon les types de droits de propriété [Schlager, Ostrom : 1992]
- Spécificités :
 - système non coopératif entre les utilisateurs,
 - cumul de types de règles : droit écrit, droit coutumier, corruption institutionnalisée

RSE et choix de développement

ii) quels effets institutionnels des démarches de paternalisme industriel ?

RSE et choix de développement

iii) quels effets sur les règles de débat public sur les problèmes posés par la production agro-industrielle ?

« poids » des différents acteurs dans l'évolution des règles
=> règles « procédurales » ou « constitutionnelles », qui déterminent le mode de définition des autres règles :

- règles de définition des rôles,
- règles d'accès aux rôles
- règles sur les procédures de décision collective
- règles de contribution-rétribution (dont pénalités)



analyse du rôle de la RSE sur le processus délibératif et la prise de décision concernant l'évolution des règles, donc sur le cadrage éventuel de la trajectoire institutionnelle

Annexe 1, sur l'analyse des justifications : les relations publiques selon Bernays

Deux modes d'action essentiels [Bernays : 1928, p. 76] :

- « interprétation continue » :
« *volonté de maîtriser les différentes façons de toucher l'opinion, en sorte de lui faire éprouver l'impression voulue* »
Objectif : créer l'image souhaitée par répétition de messages affectifs
- « exaltation des points forts » :
« *capter l'attention du public pour la fixer sur un détail ou sur un aspect caractéristique de l'entreprise toute entière* »
Objectif : l'image de la partie déteint implicitement sur l'image du tout

Annexe 2 : Institutional Analysis Development (IAD) framework

[Ostrom : 2011]